

# Appel à projets Émergence/Exploratoire 2024

Cet appel à projets 2024 est interne à l'UL mais est ouvert à toutes les unités de recherche dont l'UL est tutelle.

## Objectifs et cadrage général

L'appel à projets Émergence/Exploratoire 2024 est un **appel à projets "blanc"** (non thématique), dont l'objectif est d'initier des projets répondant à **une question de recherche originale**.

Une enveloppe de 200k€ permettra de financer **environ 10-15 projets d'un montant maximal de 20 k€ chacun**. Les sommes allouées devront être dépensées pour 1/3 (60k€) sur l'année civile 2024 et pour 2/3 (140k€) sur l'année civile 2025.

## Modalités de l'appel à projets

Les projets proposés ne doivent pas venir en complément d'un projet déjà financé par ailleurs.

L'appel à projets vise :

- Les projets portés par des enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses, chercheurs, chercheuses ayant déjà une activité de recherche au sein d'une unité de l'UL et souhaitant prendre de l'**autonomie** en sortant des sentiers battus. Dans ce contexte, ces projets peuvent permettre de favoriser de nouvelles collaborations (y compris à l'intérieur des unités de recherche), de sortir d'un isolement scientifique et doivent amener une émulation autour d'**idées originales**.
- Les projets permettant de relancer l'**activité de recherche et/ou d'accompagner une phase de reconversion thématique**. Cela peut notamment concerner les enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses, chercheurs, chercheuses ayant eu des charges d'enseignement très conséquentes, venant de quitter des fonctions administratives ou pédagogiques lourdes, revenant de congé maternité/paternité, de congé longue maladie, ayant été affectés à titre personnel par des restructurations d'unités de recherche, etc...

Dans le cadre du budget demandé, seules les dépenses de fonctionnement sont éligibles. Par dépenses de fonctionnement, il faut comprendre les dépenses ou l'achat de petits matériels, fluides, consommables, ouvrages et documents scientifiques, matériel informatique (logiciels spécifiques uniquement), missions et frais liés aux séminaires et colloques, gratifications de stage, reproduction de documents, démarches expérimentales et empiriques et/ou séminaires d'échanges scientifiques, .... Les dépenses de matériel bureautique (ordinateur, matériel informatique récurrent, ...) et les frais de personnels (CDD, doctorants, post-doctorants, ...) ne sont pas éligibles.

## Calendrier et dépôt des projets

L'appel à projets est lancé le 22 mars 2024. Le **dépôt des dossiers** (cf. *trame jointe*) aura lieu **entre le 26 mars et le 3 mai 2024 à minuit** dans l'application dédiée à l'adresse suivante :

<https://appel-projets-ul-epst-region.univ-lorraine.fr/>

Le dépôt du dossier sur l'application générera automatiquement l'envoi d'un courriel à la directrice ou au directeur du laboratoire de la/du déposant(e), l'invitant à valider ou refuser le projet dans l'application.

La/le déposant(e), les directrices et directeurs de laboratoires et de pôles scientifiques pourront visualiser dans l'application l'état des dossiers (dossier en attente de validation, dossier validé ou dossier refusé) chacun dans leur périmètre.

**Les critères de sélection seront les suivants :**

- Le contexte professionnel et, le cas échéant, personnel du porteur ou de la porteuse de projet,
- La qualité et l'originalité du projet,
- La description des objectifs scientifiques et des approches mises en œuvre,
- Les perspectives attendues,
- L'adéquation du projet avec le budget (20 k€ maximum).

Après une phase d'expertise par les membres du Conseil Scientifique, les projets (dossiers de 7 pages au maximum) seront examinés lors du **Conseil Scientifique plénier du 28 mai 2024** pour sélection finale.

Au terme des projets, il sera demandé aux porteurs/porteuses un rapport scientifique ainsi qu'un récapitulatif simple des dépenses effectuées (fin 2025-début 2026). Les porteurs/porteuses seront par ailleurs amené(e)s à présenter leurs résultats lors d'une restitution qui se tiendra à l'automne 2026.

Pour toute question : [drv-sdar-contact@univ-lorraine.fr](mailto:drv-sdar-contact@univ-lorraine.fr)